

Communiqué de presse, le 7 octobre 2019

EASI EST 'L'ENTREPRISE DE L'ANNÉE'® 2019

CLUEPOINTS RECOIT LE PRIX DE LA 'SCALE-UP DE L'ANNÉE' 2019

Bruxelles, le 7 octobre 2019. La société EASI de Nivelles a été élue 'L'Entreprise de l'Année'® 2019 ce soir. C'est la 24^{ème} fois d'affilée qu'EY organise la remise de ce prix prestigieux, en collaboration avec L'Echo et BNP Paribas Fortis. EASI a été choisie parmi Dufour, John Cockerill et Trendy foods par un jury professionnel composé de figures proéminentes du monde de l'entrepreneuriat belge. Salvatore Curaba, CEO de la société, a reçu le prix des mains d'Elio Di Rupo, Ministre-Président du Gouvernement wallon. EASI succède ainsi à Easyfairs, le lauréat de 2018.

Pendant la cérémonie officielle à l'Auditorium 2000 au Heysel, le prix de la 'Scale-up de l'Année' 2019 a aussi été attribué. C'est la scale-up néolouvaniste CluePoints qui s'est vue remettre ce titre de jeune entreprise francophone belge en plein essor. CluePoints remporte ainsi la 7^{ème} édition de ce prix et succède à Newpharma à ce titre. Willy Borsus, Vice-Président et Ministre de l'Economie du Gouvernement wallon a remis le trophée à François Torche, CEO de CluePoints. Les autres nominés pour ce trophée prestigieux étaient : Eura Nova, proUnity et Qualifio.

Un trophée mondialement reconnu

EY organise l'élection de 'L'Entreprise de l'Année'® depuis 1996 avec pour but de récompenser des entreprises de la Belgique francophone qui se distinguent par leur approche innovatrice, leur internationalisation, leur esprit d'entreprendre, leur vision stratégique, leur santé financière et leur ténacité en toutes circonstances. EY organise ce prix partout dans le monde où il est présent, soit plus de 150 pays. Gagner ce prix, c'est donc faire partie du réseau des entreprises mondiales qui gagnent.

« EASI est une entreprise d'innovation, mais pas seulement par ses produits et services. La société se distingue par son mode de management participatif mis en place dès les débuts. Cette entreprise créée en 1999 s'est développée très rapidement en Belgique et à l'étranger en se basant sur un style de management innovant. Aujourd'hui, 100% des actionnaires d'EASI sont des collaborateurs (employés et managers), au total 43 actionnaires physiques. Tout employé peut prendre une part dans le capital de la société, et ce sous certaines conditions. EASI est un groupe qui emploie aujourd'hui plus de 200 personnes. Le jury a ainsi voulu montrer le soutien des entrepreneurs et des industriels aux entreprises en croissance, éthiques de par leur gestion participative et leur partage progressif du pouvoir et des résultats avec leurs dirigeants et employés. Et c'est une équipe de managers fidèles à l'entrepreneur qui a créé EASI qui anime le développement et l'innovation de cette entreprise technologique », souligne le président du jury, Laurent Levaux.

Contact: Christophe Ballegeer, Porte-parole EY

Tel: +32 (0)2 774 90 07

GSM: +32 (0)475 98 33 10

E-mail: christophe.ballegeer@be.ey.com

« Le prix de 'L'Entreprise de l'Année®' récompense depuis 24 ans la crème de la crème de l'entrepreneuriat belge. Les finalistes étant tous à la pointe dans leur domaine, la compétition était particulièrement féroce. En nommant EASI, le jury récompense évidemment la belle croissance de la société mais aussi son modèle d'entreprise innovant, son style de management basé sur le management participatif et sur la 'performance dans le bonheur'. De plus, la société nivelloise, qui est un pilier du monde de l'entrepreneuriat wallon, a démontré son esprit d'entreprendre, sa capacité d'internationalisation, d'innovation ainsi que la compétence de ses équipes. Avec ce prix, nous espérons que ce modèle de réussite deviendra une source d'inspiration pour les entreprises, les managers et les business schools du pays. Nous remercions et félicitons également les autres nominés (Dufour, John Cockerill et Trendy foods) qui sont aussi très méritants », précise Marie-Laure Moreau, Regional Managing Partner d'EY pour la Wallonie.

A propos de EASI, 'L'Entreprise de l'Année®' 2019

Fondée en 1999, EASI est une société belge de services informatiques qui propose des solutions développées à partir des dernières technologies, aussi bien dans des domaines tels que les logiciels et les applications mobiles que l'infrastructure, le cloud et la sécurité. EASI s'efforce de mettre en place un processus d'implémentation court et une forte valeur ajoutée pour ses clients.

Liste des anciens lauréats de 'L'Entreprise de l'Année®'

EASI succède à Easyfairs (2018), Spadel (2017), Daoust (2016), Pairi Daiza (2015), Belourthe (2014), Tilman (2013), TPF (2012), Hamon (2011), Exki (2010), Proximedia (2009), FIB Belgium (2008), Noukie's (2007), Stûv (2006), Callataÿ et Wouters (Sopra Banking Software) (2005), Pharmadeal (Ashfield) (2004), Euroscreen (2003), I.R.I.S. Group (2002), Eurogentec (2001), EVS Broadcast Equipment (2000), IBA (1999), Ariane II (Sogeti Belgium) (1998), Moorkens Projects (1997) et DB Associates (Colliers International Belgium) (1996).

CluePoints récompensée par le prix de la 'Scale-up de l'Année'

Dans le cadre de la remise du prix de 'L'Entreprise de l'Année®' 2019, la scale-up néolouvaniste CluePoints a reçu le prix de la 'Scale-up de l'Année' 2019. CluePoints remporte ainsi la 7ème édition de ce prix et succède à Newpharma à ce titre.

Le prix récompense les scale-ups bruxelloises et wallonnes en pleine phase de développement qui présentent un haut potentiel pour leurs efforts. Le concours a pour but de soutenir ces entreprises et de les encourager à maintenir leurs efforts.

« Créée en 2012, CluePoints est considérée comme un acteur majeur actif dans le secteur des technologies des sciences de la vie. Grâce à un accord de collaboration signé avec la très puissante FDA américaine, elle a acquis la crédibilité nécessaire au développement et à la commercialisation de son « SMART engine ». Un management expérimenté dans le secteur pharmaceutique, un nombre conséquent d'emplois créés en Belgique, ainsi qu'un chiffre d'affaires et un résultat en très belle croissance nous permettent de penser que CluePoints briguera très bientôt le prix très convoité de 'L'Entreprise de l'Année®' », souligne la présidente du jury, la CEO de Noukie's, Katia de Paepe.

« Depuis le début de ce concours en 2013, nous avons voulu soutenir et encourager les jeunes entreprises à fort potentiel de croissance à Bruxelles et en Wallonie. CluePoints remplit

Contact: Christophe Ballegeer, Porte-parole EY

Tel: +32 (0)2 774 90 07

GSM: +32 (0)475 98 33 10

E-mail: christophe.ballegeer@be.ey.com

parfaitement ces critères. L'entreprise néolouvaniste a déjà réalisé d'excellentes performances ces dernières années. Elle est idéalement positionnée pour poursuivre son expansion et pouvoir aspirer, un jour, au prix de 'L'Entreprise de l'Année®'. La société est un digne successeur de Newpharma, lauréat de l'année dernière. Nous souhaiterions aussi féliciter et remercier les autres nominés (Qualifio, proUnity et Eura Nova) qui sont aussi très méritants », précise Carl Laschet, Associate Partner chez EY.

A propos de CluePoints, 'Scale-up de l'Année' 2019

Depuis sa création, CluePoints s'efforce de rendre la recherche scientifique plus efficace et mieux monitorée. Grâce à un outil statistique unique et développé sur près d'une décennie, la société est aujourd'hui capable d'aider des centaines d'équipes cliniques à détecter plus rapidement des anomalies dans leurs données et à réduire les risques d'échec dans la mise sur le marché d'un nouveau médicament. CluePoints attache une grande importance à l'innovation, la transparence et la qualité. Deux firmes pharmaceutiques du top 10 mondial lui font déjà confiance. La société a réalisé un chiffre d'affaire de 6,5 millions d'euros en 2018 et compte 53 employés.

Liste des anciens lauréats du prix de la 'Scale-up de l'Année'

Newpharma (2018), Trasis (2017), Real Impact Analytics (2016), OncoDNA (2015), CEFALY Technology (2014), et Odoo (2013).

Des images de la cérémonie seront disponibles sur <https://grayling-ey.prezly.com/> le 7 octobre à partir de 20 heures.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

- Christophe Ballegeer (EY) au numéro 0475 98 33 10,
par e-mail: christophe.ballegeer@be.ey.com

- Jean-Christophe Dupas (Citigate Dewe Rogerson) au 0475 53 94 05,
par e-mail: jean-christophe.dupas@citigatedewerogerson.com

Site web: www.entreprisesdelannee.be

Twitter: #edla19

Contact EASI: Salvatore Curaba, CEO – s.curaba@easi.net – 0032 67 28 10 04 – www.easi.be

Contact CluePoints: François Torche, CEO – francois.torche@cluepoints.com – 0475/67 04 15 – www.cluepoints.com